



LA CERTIFICATION GÉOMEMBRANES

Contexte de la marque ASQUAL Géomembranes

Les années 60 - 70 ont vu un usage croissant des géosynthétiques et le développement de recommandations techniques suivant la nature des chantiers. À l'époque et suite à l'apparition d'un grand nombre de produits, le CFG a souhaité poursuivre le développement de spécifications techniques pour les Géomembranes, dans la continuité du travail réalisé pour la certification ASQUAL des géotextiles, afin d'améliorer la fiabilité des caractéristiques produits nécessaires en phase de dimensionnement.

La certification des géomembranes a été développée 1993, en tenant compte les conclusions du groupe de travail au sein du CFG et pour répondre aux besoins des bureaux d'études et maîtres d'œuvre en matière de **fiabilité des caractéristiques techniques** des produits.

La certification Géomembranes

La certification "géomembrane certifiée" est attribuée aux géomembranes telles que définies dans la norme NF P84-500 d'une **épaisseur** fonctionnelle d'au moins **1,00 mm** (1,50 mm pour le PEHD) et d'une **largeur** minimale de **1,50 m**. Elle s'applique aux géomembranes répondant aux définitions de familles présentes dans le référentiel de certification (PVC-P, PEHD, PP-F, EPDM, BITUME). L'évaluation porte sur les critères suivants :

- Mesure des **caractéristiques techniques** des produits (épaisseur, poinçonnement statique, traction, perforation dynamique), la mesure des **caractéristiques physico-chimiques et la soudabilité** de la géomembrane.
- Maîtrise de la **reproductibilité des caractéristiques techniques**.
- Organisation qualité et suivi statistique des caractéristiques techniques.

Le certificat de qualité est édité à l'issue du Comité Technique. Il a une validité de 3 ans sous réserve du contrôle de suivi conforme.

Étiquette ASQUAL présente sur le produit justifiant sa conformité

Échéance du certificat. Le produit doit faire l'objet d'une réévaluation pour être renouvelé

Numéro de certificat : validité vérifiable sur la liste disponible sur www.asqual.com

Valeurs déclarées par le producteur et certifiées par l'ASQUAL

Essais réalisés par un laboratoire accrédité ISO 17025

Plages de conformité imposées et garanties par la certification ASQUAL. Un produit hors plage est classé non conforme par le producteur

Recommandations du producteur pour assembler les géomembranes certifiées

Essai de soudabilité de la géomembrane en cohérence avec les exigences du référentiel "application de géomembranes - soudage"

CERTIFICAT DE QUALITE DES GEOMEMBRANES

Nature de la décision : ASQUAL certifie que la géomembrane
 Validité de la décision : 01/01/2019 (pour une durée de 3 ans⁽¹⁾)

Désignation commerciale : GEOMEMBRANE 1
 Marquée sur le rouleau : GEOMEMBRANE 1
 Largeur maximale de production : 7,0 m

Distributeur :
 Producteur :
 Adresse :
 Lieu de fabrication :

est conforme au Référentiel Technique "ASQUAL Géomembranes certifiées" version 14 du 17/05/2018.

Caractéristique descriptive	Epaisseur fonctionnelle (NF EN 9863-1) <input type="checkbox"/> Lisse (valeur moyenne) (mm) <input type="checkbox"/> Valeur minimale individuelle (mm)	Valeur déclarée	Plage relative de variation à 95 % certifiée	
			Mini	Maxi
		1,50	1,50	1,50
		1,43		
Caractéristiques mécaniques	Poinçonnement statique (NF P84-507) <input type="checkbox"/> Résistance (N) <input type="checkbox"/> Déplacement (mm)	600	540	-
		14,0	11,9	-
Caractéristiques mécaniques	Traction unidirectionnelle (EN 12311-2) <input type="checkbox"/> Résistance au seuil d'écoulement (kN/m) <input type="checkbox"/> Déformation au seuil d'écoulement (%) <input type="checkbox"/> Résistance à 250% déformation (kN/m)	SP	ST ⁽³⁾	SP
		28,0	28,0	25,2
		12,0	12,0	10,2
		20,0	20,0	18,0
Caractéristique hydraulique (2)(3)	Perméabilité aux liquides (NF EN 14150)	Valeurs mesurées		
		< 10 ⁻⁶ m ³ .m ⁻² .j ⁻¹		
Soudabilité (3)	Traction Pelage (NF P84-501 et NF P84-502-2)	Conforme au facteur de soudure		

Recommandations du producteur pour la réalisation des soudures (disponible sur demande auprès du producteur):
 Matériaux d'apport
 Température

Les essais sont effectués suivant les normes citées complétées par le recueil des méthodes d'essais ASQUAL et ne correspondent pas aux conditions de chantiers

(1) Sous réserve des contrôles effectués par ASQUAL et sauf retrait, suspension ou modification. Annule et remplace tout certificat antérieur. Seul un produit estampillé du logo ASQUAL et présent sur la liste disponible sur le site www.asqual.com peut se prévaloir du présent certificat.

(2) Cette caractéristique est mesurée sur la plus faible épaisseur de la famille.

(3) Cette caractéristique ne fait pas l'objet d'essais lors du renouvellement

Approuvé par le directeur
P.LEBON

La certification ASQUAL «Géomembranes» ne garantit pas l'adéquation du produit certifié aux contraintes techniques du projet. Cette mission incombe aux concepteurs qui, après dimensionnement de leurs besoins, spécifient les produits adéquats aux chantiers, sur la base de leurs caractéristiques techniques. Il appartient au concepteur d'assurer pleinement sa mission et de déterminer les performances requises pour l'application considérée, pouvant justifier l'emploi de produits spécifiques. De fait, l'ASQUAL, ne pourra être tenue responsable de désordres consécutifs à une inadéquation entre le produit certifié et son usage ou sa mise en œuvre. Il est recommandé aux concepteurs de se référer au fascicule 10 du CFG

cofrac LE PROGRÈS PAR LA QUALITÉ CERTIFIÉE
 14, rue des Reculettes - 75013 PARIS
 01 55 43 07 20
www.asqual.com - info@asqual.com
 Association Qualité sans but lucratif

Création : samoa.fr - Crédit photos : CFG - AFAG